

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON – SORBONNE

MASTER

Vu le code de l'éducation :

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 2010 relatif à l'habilitation de l'Université Paris 1 – Panthéon – Sorbonne à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ABDELHAK EL KINANY, né le 2 janvier 1986 à fes (MAROC), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, SCIENCE POLITIQUE**, à finalité RECHERCHE, Mention DROIT DES AFFAIRES, spécialité DROIT FINANCIER
mention passable

est délivré à **M. ABDELHAK EL KINANY**

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.


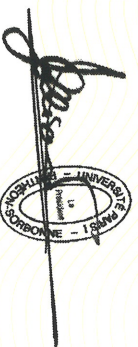
Fait à Paris, le 24 octobre 2011

Le titulaire

N° **PARI** 9135256

/2011201008430

Le Président



M. Jean-Claude COLLIARD

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



M. Patrick GERARD